

ENTRETIEN AVEC MOHAMED BENSÂID

LE POIDS DE L'AMERTUME



MAROC
hebdo
International

Du 5 au 11 Oct. 96 N° 242 - 5^{ème} année Maroc 6 DH - France 10 FF

ARRESTATIONS AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
**DES FONCTIONNAIRES
DEVANT LA COUR
SPÉCIALE**

**BENYAMIN NETANYAHOU
DÉFIE LES ARABES**

LE FOSSOYEUR DE LA PAIX



Le ton monte entre Israël et ses voisins par la faute d'un Netanyahu inconsistant selon ses amis et brutal selon les Palestiniens.

SPÉCULATIONS FINANCIÈRES

LE DIRHAM EST-IL MALADE ?



Santé. Le troisième âge, c'est le bel âge. Est-ce vrai? La célébration symbolique de cette tranche de population fait également l'objet d'une journée internationale. Le premier octobre est, donc, réservé aux personnes qui sont à l'automne de leur vie.

Rien ne ressemble plus à un vieux qu'un autre vieux. Mais on ne nous dit jamais quelle est la différence entre un rentier flamboyant et un retraité des PTT gêné aux entournures. Entre un ancien directeur général d'un établissement public ayant mis habilement de côté quelques milliards et un ex-chef d'équipe de mineurs de Jbel Aouam. Entre un retraité cumulant CMR, CIMR et CNSS qui a passé sa vie à se faire racheter des points

BILLET BLEU

par d'autres et le sort d'un ex-journalier-à-vie d'une Wilaya. Matériellement, nos aînés ne sont pas tous logés à la même enseigne. Ils ne bénéficient pas de la même assurance pour leurs vieux jours. Heureusement qu'il y a encore la solidarité familiale et le respect substantiel dû aux anciens. C'est vrai que cette dernière qualité ne se met pas facilement dans le tajine, mais quand même... Toutefois, chez nous, s'il y a un domaine où les vieux font un malheur, c'est bien celui de la politique. Ils gardent intacte leur vitalité au point que parfois ça démoralise leurs jeunes - et moins jeunes - camarades militants. À droite ou à gauche, les "papys"

sont alertes. Bon pied, bon œil, ils maintiennent le cap, les mains bien fermes sur le gouvernail, rêvant, bien sûr, de gouvernement. Les générations montantes qui ont appris à vieillir à l'ombre des "grands peupliers" trépignent d'impatience. La tentation de l'intrigue est bien forte. Nos vis-à-vis européens, qui ont un tout autre rapport avec leurs vieux - protection sociale et indifférence généralisée - ont su, quant à eux, renouveler régulièrement leur classe politique. Tony Blair, le nouveau leader travailliste anglais en est la preuve vivante. C'est presque, si l'on ose, la réplique exacte de Mahjoubi Aherdane... en 1956. À chacun son heure. Bonne fête quand même. **Kh. Hachimi Idrissi**

Mohamed Bensaïd, Secrétaire général de l'OADP

LE POIDS DE L'AMERTUME

De l'OADP, petit parti dans la cour des grands, sortira donc un autre tout petit "parti".

Ce nouveau-né par accouchement provoqué occupera-t-il plus d'espace que la tribune dressée dans un salon d'hôtel, le temps d'une conférence de presse? La Koutla pourra-t-elle faire œuvre utile en sauvant un allié de la noyade?

Malgré sa modestie numérique, l'OADP, cette petite communauté politique est apparue comme une

Abdellatif MANSOUR

bande d'empêcheurs d'unanimer en rond. D'arrondir les chiffres d'une consultation référendaire, avec l'assurance d'un consensus annoncé, affiché et admis.

Un mois après, Mohamed Bensaïd Aït Idder fait le bilan. Le 9 septembre 1996, l'OADP (Organisation de l'action démocratique et populaire), qu'il dirige depuis une quinzaine d'années, avait choisi de ne pas faire partie des 98,97% de "Oui" officiels, au référendum constitutionnel. Mal lui en a prit, si l'on juge par ce qui s'en est suivi. Éclatement du parti et suspension du journal.

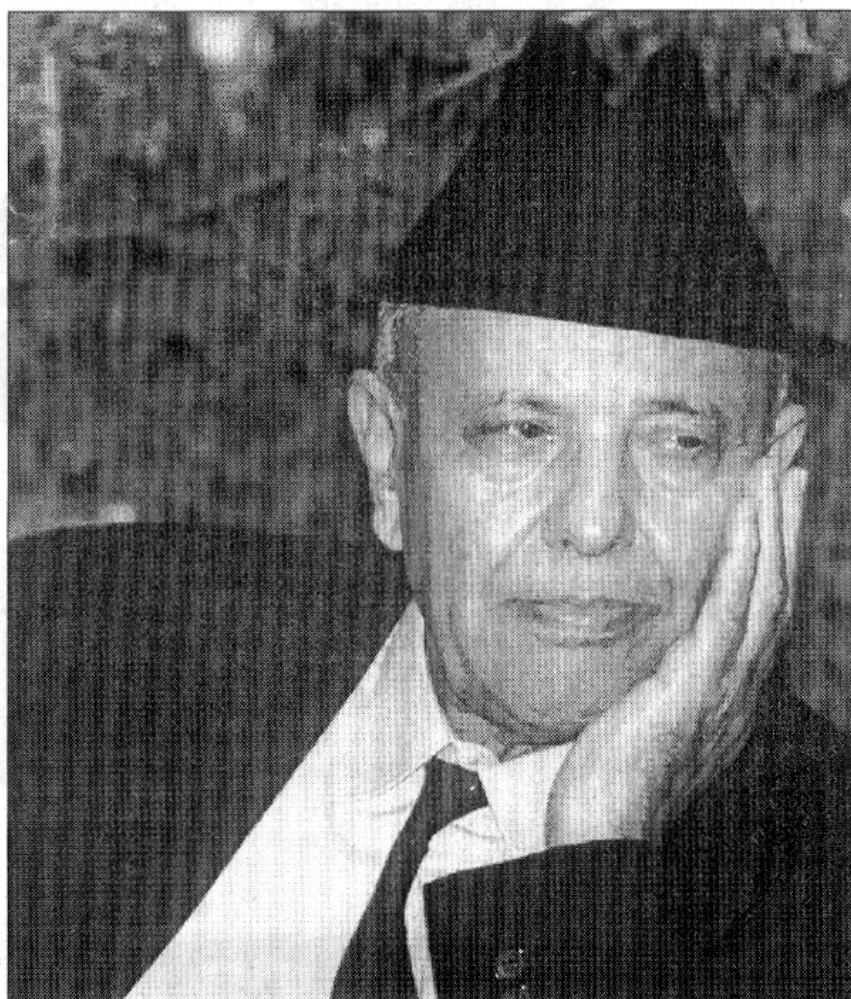
L'OADP serait donc un nid de cancre qui rendent la vie difficile à l'ensemble du landerneau politique, administratif et partisan. À commencer par leurs propres alliés décidés, eux, à faire le moins de remous possibles. À éviter tout ce qui peut faire grincer ou bloquer la machine des réformes en marche.

Effet boomerang

Signe des temps politiques nouveaux que Mohamed Bensaïd n'aurait, à l'évidence, pas perçu. Les bons élèves de la classe politique ont été jusqu'à retarder leur rentrée. Prenant toutes les précautions nécessaires pour faire adopter par leurs bases une position qui devait faire figure de message attestant une bonne disposition d'esprit.

Les amis de M. Bensaïd, eux, ont été les premiers à rendre leur copie. Ils ont pris tout le monde de court. Une tentative, sans aucune chance de succès, de forcer la main aux partenaires de la Koutla. Car ni l'Istiqlal, ni l'USFP, encore moins le PPS, n'étaient disposés à rempiler pour un nouveau cycle de "guerre de positions". Ils avaient au contraire multiplié les signes annonciateurs d'une ferme détermination à quitter un "front du refus" devenu politiquement improductif et pénalisant.

Et puis, on ne joue pas les locomotives quand on n'a pas la for-



ce nécessaire pour tirer une rame aussi imposante que celle de l'opposition. L'OADP n'en a visiblement pas les moyens. À tel point que l'on se demande comment ses dirigeants pouvaient être habités par une prétention aussi irréaliste.

L'empressement à vouloir faire connaître un point de vue effrontément négatif apparaît, avec le recul, comme une précipitation hasardeuse qui a eu un effet boomerang sur l'organisation elle-même. Une implosion dont elle pouvait, apparemment, faire l'économie.

«Nous n'avons fait qu'exprimer un droit garanti par cette même constitution à propos de laquelle on nous demandait de nous exprimer». Une affirmation qui revient, tel un refrain, dans les propos de M. Bensaïd. Sous ce registre, l'arsenal argumentaire est inépuisable. Ce qui est encore plus facile, c'est de l'étayer. Allons-y, étayons-le.

Cas d'école

Si des bulletins, ostensiblement colorés en bleu, ont été prévus pour le "Non", c'est que les citoyens pouvaient en faire usage. Cela signifie aussi que les partis pouvaient

donner des consignes de vote dans ce sens. Si le "Non" était antinomique du principe du référendum, celui-ci n'aurait pas eu lieu d'être.

On peut même pousser le zèle - et la complaisance vis-à-vis de la position de M. Bensaïd -, jusqu'à visiter l'expérience d'autres pays. Va pour la visite.

Les référendums, à caractère politique, débouchent, invariablement, sur deux résultats:

Primo. Un score étié entre le "Oui" et le "Non". Que la balance penche d'un côté ou de l'autre, on quitte rarement la fourchette des 50 à 60%.

Secundo. Un taux de participation généralement modeste.

Le deuxième constat est encore plus pertinent que le premier. Car ce genre de consultations abstrait ne mobilise que ceux qui veulent bien être mobilisés. Les autres, vont à la pêche, sauf dans les pays enclavés.

Les pinailleurs de la sociologie politique ont été jusqu'à quantifier le phénomène. Il est rarissime, estiment-ils, qu'un référendum enregistre une participation dépassant les 70%. Ils n'en veulent pour

exemple que les consultations populaires sur les accords de Maastricht, ou les tentatives avortées de l'adhésion du Danemark et de la Suisse à l'Union européenne. Des cas d'école qu'un politologue comme Abdellah Saâf, universitaire et théoricien de la sédition au sein de l'OADP, connaît trop bien pour ne pas s'en inspirer.

Ce parallèle pourrait faire une belle illustration pour une toute aussi belle gymnastique comparative et théorique. Mais là s'arrête la transposition. En plus d'être désarmante de banalité, la réalité est difficilement délocalisable. Chaque expérience n'étant que le produit de son contexte.

Beauté esthétique

Dans notre contexte à nous, l'appel au consensus n'a pas la même signification qu'en Europe. Si la phase politique s'y prête, notre culture aidant, l'appel au consensus peut être politiquement mobilisateur. Sans même une mobilisation excessive des mokaddems, ou bourrage d'urnes.

Ce qui n'a pas été le cas, de quelque côté que l'on se place. Les porte-parole de l'opposition, chargés de promouvoir le "Oui", ne l'ont pas fait avec un débordement d'enthousiasme, ni même explicitement.

Quant à l'administration, rien ne prouve qu'elle se soit abstenue d'intervenir. Si le 13 septembre 1996 devait sonner le rappel de toute la classe politique pour rapprocher un enjeu institutionnel des préoccupations du public, Mohamed Bensaïd n'était certainement pas le seul manquant à l'appel.

A priori, l'équation était simple. Le changement d'hommes, de politique et de méthodes est une nécessité. La réforme de la constitution est le signal de départ d'un processus qui est porteur de changement.

Fallait-il s'y engager, pour mieux contribuer à l'orienter ou rester à quai, pour la beauté esthétique d'une position théorique?

Bien qu'elle s'en défende, l'OADP s'est mise dans la deuxième catégorie. En invitant Bensaïd à un entretien, l'objectif était de le faire réfléchir, un mois après, sur la portée politique de sa décision.

Comme on pouvait s'y attendre,

il n'y a pas eu de reniements, mais quelques regrets et des éclaircissements que M. Bensaïd a estimé utile de rappeler.

Conjonction astrale

Une chose est effectivement claire, dans son esprit. Il n'a d'ailleurs cessé de la marteler: les institutions sacrées du pays, les convictions fondamentales qui font l'objet d'un consensus national ne peuvent être soumises à référendum. Et le vieux radical endurci de dénoncer «*toutes les manœuvres d'amalgame et les procès d'intention*» qui veulent faire passer les gens de l'OADP pour ce qu'ils ne sont pas, ou pour ce qu'ils ne sont plus.

Le réaménagement constitutionnel, dit-il en substance, ne nous a pas paru suffisamment évolutif. Nous avons choisi la formule la plus élégante pour faire connaître notre réserve: la non-participation.

Physiquement et nerveusement éprouvé, M. Bensaïd passe, à l'évidence, par l'une des périodes les plus critiques de sa carrière. Il semble moins reprocher à ses détracteurs de s'être détachés de lui, que de l'avoir fait à un moment aussi crucial. À savoir, un moment qui pouvait avoir le maximum d'impact politique désastreux pour son parti, voire pour lui-même.

C'est certainement la raison qui a amené le chef de file des mutins, Abdessamad Belkebir, à changer d'avis entre deux réunions. Il est passé du «Non» au «Oui» en l'es-

pace de quelques jours. L'occasion était trop belle pour que cet adversaire déclaré de M. Bensaïd, ne la saisisse pas au vol.

Les moins superstitieux des amis de M. Bensaïd finiront par croire que le vendredi 13 est une conjonction astrale qui ne leur réussit pas.

L'OADP vient de l'extrême-gauche. De cette extraction, elle a gardé quelques stigmates politiques. Ses membres n'ont, apparemment, pas pu se défaire de certains réflexes intellectuels hérités d'époques idéologiques révolues.

Au début des années 1980, tous ceux qui avaient embarqué dans ce projet s'étaient contentés d'un seul dénominateur commun: ils savaient ce contre quoi ils allaient militer. Très vite, ce tronc unificateur s'est révélé insuffisant. Il fallait fixer un objectif positif qui tienne lieu de projet politiquement réalisable. Il fallait, par voie de conséquence, adopter une démarche conséquente, qui soit acceptable par les alliés et recevable par les autorités. Radicalisme ou composition? Maximalisme ou compromis?

Éclatement prévisible

Deux tendances se sont naturellement constituées. Et toutes les innovations imaginées pour gérer «pacifiquement» ces deux tendances n'ont pas suffi: votes à bulletins secrets, référendums internes, bref, un luxe de démocratie interne. La fissure n'a pas pu être contenue. Commencé à huis clos, le dernier

congrès de l'OADP de juillet 1995, est resté «ouvert» pendant des mois, avant d'être clos au terme d'un marathon de réunions.

L'éclatement du 9 septembre 1996 était donc prévisible. Il s'inscrit autant dans l'évolution de l'OADP que dans le code génétique de la nébuleuse d'extrême-gauche. Avec cette réserve que les protagonistes de ce mélodrame partisan ne semblent pas avoir géré leur crise interne en toute autonomie.

Si le timing de la scission a fait mal, son déroulement l'a fait assimiler à une véritable expédition punitive. Les dissidents regroupés autour de Abdessamad Belkebir n'ont pas lésiné sur les moyens. Conférence de presse dans un grand hôtel de Rabat, couverture médiatique de choix sur les antennes de la première chaîne et les colonnes de la presse officielle, publication d'un journal après obtention de l'autorisation des pouvoirs publics, dans un délai record.

Le rythme fulgurant de la réaction à la position prise par l'OADP était, certes, imposée par la date butoir du référendum. Mais sa virulence, ainsi que l'étalage d'une logistique sortie d'on ne sait où, ne sont pas pour crédibiliser les sortants de l'OADP ni leur futur parti. Le Parti démocratique socialiste, ainsi baptisé avant sa naissance.

Maintenant que le rideau est tombé sur le référendum et la tension avec, le temps est venu de poser la grande question: quel intérêt y avait-

il à «casser» l'OADP? Qu'il s'agisse d'une structure peu représentative, n'est pas le plus important. C'est encore moins, une excuse. Une opération de «casse», exécutée d'une manière aussi voyante, est symptomatique du statut des partis et du degré d'autonomie alimentaire des acteurs politiques.

Opération de casse

Comme chacun sait, dans ce genre d'équipées, les problèmes d'intendance ne sont pas quantité négligeable. Il y a les convaincus qui paient de leur personne. Et il y a les intéressés qui paient de leur poche, quand ils ne s'arrangent pas pour trouver une source de financement occulte.

De l'OADP, petit parti dans la cour des grands, sortira donc un autre tout petit «parti». Ce nouveau-né par accouchement provoqué occupera-t-il plus d'espace que la tribune dressée dans un salon d'hôtel, le temps d'une conférence de presse?

Quelle est la responsabilité de la Koutla? Les deux grand paquebots nommés USFP et Istiqlal, assisteront-ils sans réagir au naufrage de cette petite embarcation qu'est l'OADP? La Koutla n'a jusqu'à présent pas réussi à être un cadre de concertation efficace, à même de prendre les décisions adéquates et d'éviter les dérives solitaires. Pourra-t-elle, au moins, faire œuvre utile en sauvant un allié de la noyade? ■

Mohmed Bensaïd Aït Idder, Secrétaire général de l'OADP

«NOUS SOUHAITONS NOUS ÊTRE TROMPÉS...»

Propos recueillis par Khalil HACHIMI IDRISSE, Abdellatif MANSOUR et Abdellah CHANKOU

• **Maroc Hebdo :** Après que l'OADP se soit mise en marge du consensus national sur la réforme de la Constitution, votre parti a-t-il encore une existence politique ?

- Mohamed Bensaïd : Tout d'abord, notre position sur cette question ne nous met pas en dehors du consensus national. En cela, l'OADP n'a fait qu'exercer un droit garanti par la Constitution. Celui de la liberté d'expression. Le principe d'un référendum n'est pas d'aboutir absolument à un plébiscite. Il y a le «Oui» et il y a le «Non».

• **Le consensus autour de cette révision a été confirmé par les résultats du 13 septembre. Ce qui a, quelque peu, marginalisé votre organisation...**

- C'est le ministre de l'Intérieur qui



a parlé de consensus, lors de la conférence de presse donnée au lendemain du vote. Il a ignoré ceux qui ont appelé à la non-participation. Et, croyez-moi, ils ont été nombreux.

Même attitude du ministre de la Communication qui a déclaré que la minorité ne pèse pas grand chose dans les résultats de cette consultation. Ce comportement va à l'encontre de la démocratie et de la pluralité. Nous ne pouvons que le déplorer.

L'OADP représente une frange de l'opinion publique qui a son point de vue. Elle l'a exprimé en toute liberté. C'est ce qui crédibilise une démocratie.

• **Mais vos positions vous ont, de nouveau, placé à l'extrême-gauche comme s'il y avait une es-**

pèce de pesanteur qui vous attire constamment vers ce camp...

- Nous nous considérons comme un partenaire de la Koutla. Un partenaire modéré, loin de toute forme de gauchisme. Notre action s'inscrit dans un cadre démocratique et multipartite.

• **La position de l'OADP pour la non-participation n'a-t-elle pas diminué encore plus de son poids sur l'échiquier politique ?**

- Nous ne nous donnons que le poids qui est le nôtre. Ni plus, ni moins. Mais cela n'empêche que l'OADP a reçu des témoignages de sympathie de la part d'une large frange de la population dont beaucoup de cadres: médecins, avocats, agriculteurs et architectes.

L'OADP n'est donc pas isolée. De plus, nous exerçons toujours notre activité au sein de la Koutla.

• **Par votre position, n'avez-vous pas créé une certaine gêne à vos partenaires justement ?**

- Sur plusieurs questions, notamment les différentes consultations référendaires, la Koutla n'a pas pris une position unique. Par exemple lors du référendum de 1989 concernant le prolongement du mandat du parlement de deux ans. À cette occasion, l'USFP et l'OADP ont dit oui. Quant à l'Istiqlal, il a donné à ses militants la liberté de vote. Autre exemple, la révision constitutionnelle de 1992, seul le PPS a pris position pour le oui, tandis que les trois autres partis de la Koutla ont, eux, appelé à la non-participation.

Malgré cela, la Koutla en tant que cadre de concertation a continué à fonctionner.

• **Sur quels éléments, vous vous étiez basés pour appeler à la non-participation ?**

- Nous avons la même approche de la réforme de la Constitution que nos partenaires. Là où il y a nuances de positions, c'est sur l'appréciation des amendements introduits.

Pour nous, la deuxième chambre va entraver le fonctionnement du Parlement et le travail du pouvoir exécutif.

Quant aux trois autres partis de la Koutla, ils ont voté pour cette révision avec l'espoir que les choses changent en termes d'ouverture politique et de transparence des élections. Un pari sur l'avenir. Ceci dit, nous sommes partants pour le même pari.

• **Estimez-vous toujours que votre position était la bonne ?**

- Vous savez, le caractère judicieux d'une position dans ce genre de question n'apparaît pas au moment du vote par oui ou par non. Ce n'est qu'après la mise en œuvre effective des amendements constitutionnels que l'on peut juger. Attendons donc pour juger sur pièce.

• **A votre avis, les éléments sur les-**

quels vous vous étiez basés se sont-ils avérés justes ?

- La politique est fondée sur l'analyse et le pari. Nous avons analysé et parié. Cela nous a amené à conclure que le Maroc a besoin d'un pacte entre S. M. le Roi et les forces démocratiques. Il a aussi besoin d'une Constitution qui soutienne la comparaison avec celles universellement reconnues et consacrées.

Malheureusement, nous n'avons pas relevé assez d'éléments dans le projet de constitution qui puissent nous porter à le soutenir. Mais il est clair, maintenant que la constitution est adoptée, que nous la respectons.

• **L'OADP donne cependant l'impression de ne pas être préparée pour le pari dont vous parlez ?**

- Ce pari, nous estimons que le

bataille est celle de la transparence des élections.

D'ailleurs, nous sommes en train, dans le cadre de la Koutla, de préparer des propositions au sujet des lois organiques. Notre souhait est qu'il y ait, comme l'a exprimé S. M. le Roi, unanimité autour de ces lois.

• **La scission du groupe du "Oui" a encore isolé votre organisation plus que par le passé. Pensez-vous que ce soit une bonne chose pour l'OADP ?**

- D'abord, je ne pense pas qu'il y ait isolement de notre organisation. Bien au contraire. Notre position sur la réforme constitutionnelle reflète un sentiment réel parmi de larges couches de la société.



«Dans le cadre de ce consensus, des divergences de conjoncture ne peuvent que renforcer la démocratie au Maroc. Cela dit, nous souhaitons nous être trompés pour le bien de notre pays».

Mouvement national l'a déjà fait, au moins depuis 1989. Et l'OADP fait partie du Mouvement national.

• **Ce pari a-t-il donné des résultats ?**
- Il y a eu des résultats, mais en-deçà des ambitions actuelles du pays. Ceci dit, nous espérons que la suite des événements montrera que nous nous sommes trompés. À ce moment-là, nous ferons notre mea culpa.

• **Pour l'instant, vous n'êtes pas encore arrivés à la phase de l'auto-critique ?**

- C'est encore prématuré. Je le répète, attendons que la nouvelle Constitution soit appliquée. La vraie

• **Comment avez-vous pu le constater ?**

- Non seulement nous sommes convaincus que ce sentiment existe, mais à l'intérieur même des autres partis de la Koutla, il existe des positions nuancées sur la question de la réforme de la Constitution.

Seulement, les partisans du "Non" à l'USFP se sont pliés au verdict de leurs instances. Même chose au sein de l'Istiqlal. À l'OADP, ceux qui ont dit "Oui", n'ont pas fait preuve de discipline.

• **Est-ce parce que le leader n'a pas pu convaincre ses troupes et faire régner la discipline ?**

- Moi, je ne suis pas un officier de

l'armée qui donne des ordres. Je suis un responsable démocratiquement élu par mes camarades.

• **Mais ni Boucetta, ni Yousseoufi ne sont des officiers, non plus ?**

- Tout ce que je peux vous dire, c'est que les militants de l'Istiqlal et de l'USFP savent se ranger derrière la décision de leurs instances. À l'intérieur de l'OADP, il existe des courants d'idées qui s'expriment en toute liberté.

• **Vous, personnellement, étiez-vous parmi la majorité ou la minorité ?**

- J'étais parmi la majorité, celle qui a dit non.

• **Doit-on comprendre que la pratique démocratique à l'intérieur de l'OADP a poussé les partisans du non vers la sortie, c'est-à-dire vers la scission ?**

- Le règlement intérieur de l'OADP oblige la minorité à faire preuve de discipline. En cas de divergence sur une question, cette minorité peut continuer à défendre son point de vue à l'intérieur des instances du parti, et même sur les colonnes de la presse du parti.

Il est vrai que la pratique démocratique, chez nous, est plus avancée que chez nos partenaires de la Koutla. Souvent, on nous reproche cela. Une des formes de cette expression démocratique consiste à recourir au référendum interne pour trancher une question déterminée.

L'ensemble des organes de l'organisation sont invités à exprimer leur point de vue. Exemple: la consultation référendaire de 1989 pour prolonger le mandat du parlement. La décision du vote par oui a été prise à la majorité d'une seule voix dans le Comité central. Cette voix était la mienne.

• **Il vous arrive donc de dire "Oui" ?**
- Je sais dire oui, bien entendu...

• **À votre avis, la nouvelle Constitution est-elle en régression par rapport à la précédente ?**

- Il était convenu de supprimer de la Constitution de 1992 le tiers indirect pour les raisons que l'on sait. Dans la Constitution de 1996, il a été décidé que ce tiers soit remplacé par une deuxième chambre. Soit.

Nous aurions souhaité la suprématie de la première chambre.

• **Revenons à la scission. Il paraît que vos amis n'ont laissé d'alternative au groupe du "Oui" que la scission. Qu'en pensez-vous ?**

- Nous avons tout fait lors de notre troisième congrès pour que toutes les instances du parti travaillent dans un climat démocratique. Sans exclusion aucune. Nous avons également fait des concessions pour que les jeunes prennent leurs responsabilités et éviter la gérontocratie politique.

Cela dit, je regrette bien sûr

qu'une fraction ait quitté l'OADP. Elle l'a fait, pourtant, de son propre gré. Mais je ne regrette pas le départ de quelques uns.

• **Pouvez-vous donner des noms de ceux dont vous n'avez pas regretté le départ ?**

- Ce n'est pas la peine de citer des noms. En tout cas, le groupe du "Oui" a choisi un mauvais moment politique pour porter un coup dur à l'OADP en se donnant les moyens d'arrêter la parution de notre journal.

• **Qui leur a donné les moyens dont vous parlez ?**

- Qui peut leur donner les honneurs de la télé et d'une certaine presse, au moment même où la voix de l'OADP a été étouffée ?

• **Qui, à votre avis ?**

- Les appareils qui veulent imposer le "Oui" à tous. Autrement dit, la pensée unique.

• **Vous avez baptisé les sécessionnistes le "groupe de l'Hôtel Hassan". Que signifie cette appellation ?**

- Je crois que j'étais suffisamment clair.

• **Tout au long de l'épreuve de l'OADP, vos partenaires de la Koutla ne vous ont pas témoigné un soutien chaleureux et explicite...**

- Ce n'est pas vrai. Ils nous ont soutenu en tant que membre de la Koutla. Mais la précipitation des événements n'a pas favorisé la solution du problème dans le cadre de la Koutla. Notre journal a été arrêté par une procédure en référé. Tout s'est passé si vite.

Nous avons compris les raisons de cette rapidité qui, il est vrai, nous a pris au dépourvu, mais elle met à l'épreuve la liberté d'expression et l'autonomie de la justice. D'ailleurs, nous avons fait appel de cette décision non fondée. À ce jour, l'audience n'est pas encore fixée.

• **Pourquoi vos partenaires de la Koutla n'ont pas alors été aussi rapides dans leur soutien ?**

- Il y a eu des pourparlers pour persuader le groupe du "Oui" de retirer sa plainte. Mais ce groupe a choisi la scission. Il doit assumer ses responsabilités.

• **Mais la politique ne se manifeste-t-elle pas par des positions claires et fermes à travers des communiqués pour informer l'opinion publique. Style: nous nous solidarisons avec l'OADP dans son épreuve...**

- À la télé, des leaders de l'opposition comme Ali Yata et Mohammed Boucetta nous ont publiquement témoigné leur solidarité.

• **Avec quelques semaines de retard...**

- En tout cas, nous n'avons pas demandé à nos partenaires d'être solidaires. Et puis, il y a une règle de non-ingérence dans la vie interne de chaque parti.

• **Le principe de non-ingérence s'applique aux États, non aux partis...**

«L'OADP représente une frange de l'opinion publique qui a son point de vue. Elle l'a exprimé en toute liberté. C'est ce qui crédibilise une démocratie».

- L'essentiel est que l'OADP est résolue à aller jusqu'au bout du processus politique en cours, en compagnie de ses partenaires.

• **Justement, l'OADP va-t-elle participer aux prochaines échéances ?**

- Nous participerons à toutes les phases du processus démocratique avec la Koutla.

• **L'OADP a deux députés. Vous-même et Abdessamad Belkebir. Chacun est désormais dans un camp. Comment la coordination va-t-elle s'organiser à partir de la rentrée parlementaire ?**

- Nous allons nous comporter comme des gens qui ne font plus partie de la même famille. L'un de nous deux a perdu son appartenance politique.

• **M. Belkebir est donc devenu un SAP ?**

- Il peut toujours être avec l'OADP, joindre une autre formation ou créer son propre parti. Dans ce dernier cas de figure, les choses seraient encore plus claires.

• **Et si M. Belkebir prend la parole dans l'enceinte du parlement au nom de l'OADP ?**

- Nous le dénoncerons. Car pour l'instant, il est dans la logique de création d'un nouveau parti.

• **Où en est l'affaire du journal Anoual ?**

- Nous avons déposé plainte auprès de la cour d'appel. Car nous restons attachés à Anoual qui n'appartient pas à des personnes physiques, mais à l'organisation.

En tout cas, notre présence sera toujours réelle sur la scène médiatique, avec Anoual, Al Anouar ou un autre organe de presse.

• **Quel bilan faites-vous du travail de l'organisation depuis le 13 septembre ? Autrement dit, si vous saviez que le "Non" allait vous mener à cette situation, auriez-vous quand même pris cette position ?**

- En politique, les décisions ne se prennent pas sur la base d'un "si".

• **Mais la logique de votre position est fondée sur le principe du conditionnel...**

- Non, nous avons pris notre position à partir d'analyses et d'appréciations précises.

• **Qu'est-ce que vous avez gagné en termes concrets à dire "Non" ?**

- Précisons d'abord que notre position était la non-participation, qui exprimait essentiellement des réserves vis-à-vis du texte. Nous avons gagné le soutien et la sympathie d'une large partie de l'opinion publique. Les citoyens n'ont pas été tous pour le "Oui".

Cela dit, il y a un point négatif: le départ de personnes avec qui nous avons fait un bout de chemin ensemble. Les divergences sur la position à prendre vis-à-vis du référendum auraient pu rester à l'intérieur de l'organisation. Ceci n'a mal-

heureusement pas été le cas.

Nous n'avons pas choisi la division qui est un danger pour nous. Cela prouve que l'avènement de la démocratie n'est guère facile. Mais la porte de l'organisation restera toujours ouverte.

• **Certains considèrent que vous avez fait un pari risqué sur l'avvenir en votant "Non". Ce qui mettrait, en cas d'alternance, votre organisation, dans le camp de l'opposition par rapport à vos partenaires actuels de la Koutla, qui serait au gouvernement...**

- Chacun analyse les choses comme il veut. L'OADP est une organisation qui agit dans le cadre de la monarchie constitutionnelle et du multipartisme politique. Son action s'inscrit dans le cadre d'un consensus historique et non de conjoncture.

Un consensus autour de la monarchie constitutionnelle, des institutions sacrées du pays, et de la sauvegarde de son intégrité territoriale.

Dans le cadre de ce consensus, des divergences de conjoncture ne peuvent que renforcer la démocratie au Maroc. Cela dit, nous souhaitons nous être trompés pour le bien de notre pays. ■

EMSI OUVRE SES PORTES A RABAT



● **FILIERE GENIE INFORMATIQUE**
✓ Option Systèmes et Réseaux
✓ Options Méthodes Informatiques appliquées à la gestion (MIAGE)

● **FILIERE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**
✓ Option Maintenance industrielle
✓ Option Automatismes industriels

EMSI

LA GRANDE ECOLE DES SCIENCES DE L'INGENIEUR

76.40.50



RABAT : 49, rue Patrice Lumumba Place PIETRI - Tél. : 76.40.50 - Fax. : 76.40.51
CASABLANCA : 30, rue d'Avesnes - Tél. : 40.40.35 - Fax. : 40.46.52